

## UNANIMA International : Prix Femme de Courage



Photo: CIW

Le conseil de direction d'UNANIMA International a choisi la lauréate du 5ème prix annuel « Femme de courage » : Madame Nely Rodriguez. Originaire du Mexique, Nely Rodriguez est arrivée

aux États-Unis en tant que travailleuse migrante. Elle a organisé la lutte des travailleurs dans le cadre d'une campagne nationale visant à obtenir de meilleurs salaires et conditions de vie des immigrants d'origine hispanique, haïtienne et maya, dont les salaires étaient restés inchangés depuis 1980, travaillant dans les champs de tomates d'Immokalee, en Floride.

Les conditions de travail de ces travailleurs et travailleuses constituaient un exemple pour l'Organisation internationale

du travail comme l'une des formes modernes d'esclavage dans les pays industrialisés. Le rapport est disponible sur le site de [l'Organisation Internationale du Travail](#).

Pour en savoir plus sur la Coalition des travailleurs d'Immokalee (CIW), rendez-vous sur le site [www.ciw-online.org](http://www.ciw-online.org) (anglais)

Aussi [une vidéo sur YouTube](#) de Nely Rodriguez sur sa lutte (espagnol avec sous-titres en anglais). ●

## Toronto adopte une motion contre la traite

Le 5 février dernier, le Comité exécutif de la ville de Toronto a recommandé que la ville agisse pour réduire la traite des êtres humains à Toronto. Le Comité a recommandé une plus grande collaboration entre les groupes communautaires et les instances mu-

nicipales, provinciales et fédérales. Cette motion fait suite à un rapport soumis par le Directeur général du développement social.

La motion demande aussi la mise en place d'une politique pour les petites annonces, en

particulier les annonces d'escorte qui contribuent à la traite humaine. La motion a été reçue et sera examinée par le Conseil municipal.

Le rapport du directeur général est disponible en ligne sur [le site de la Ville de Toronto](#). ●

### Dans ce numéro :

Spiritualité et traite humaine	2
Stratégie nationale sur la traite de personnes de la GRC	2
OIT: Il faut renforcer les mesures pour juguler le travail forcé	3
Journées d'étude sur la traite humaine	4

### À surveiller

8 mars 2013  
Journée internationale  
des femmes  
Des activités sur le blog du CATHII  
[nouvellescathii.blogspot.com/](http://nouvellescathii.blogspot.com/)

## Spiritualité et traite humaine

---

En décembre 2012, les Facultés des sciences humaines et de philosophie et la Faculté de théologie de l'Université Saint-Paul organisaient une conférence intitulée: *Conscientisation du trafic humain : Pistes d'espoir émergeant de la recherche.*

L'événement était commandité par le Centre femmes et traditions chrétiennes

La première présentation de Thanh Tu Nguyen, doctorante en Counselling et Spiritualité s'intitulait « Women Survivors of Sex Trafficking : a Trauma Recover Model Integrating Spirituality.»

La présentation de madame Nguyen a commencé par la pro-

jection du film: « Human Trafficking Documentary. » Ensuite, elle a expliqué comment la spiritualité leur permet de retrouver une vie « normale », malgré les abus vécus. La spiritualité permettrait de les aider à redonner un sens à leur vie à travers les notions de résilience et d'esérance.

La deuxième présentation: « Thinking Critically About Current Solutions to Trafficking in Aboriginal Women and Girls in Canada : How Can the Ethics of Paul Ricœur Help? » a été faite par Sheila Smith, doctorante en Théologie.

S. Smith a présenté quelques statistiques sur la situation au Canada. Ainsi 25% des per-

sonnes victimes de traite humaine le sont pour travail forcé dans les restaurants, salons de beauté ou maisons privées. Alors que 75% des victimes exploitées sexuellement sont canadiennes dont la majorité est composée de femmes autochtones âgées de 14 à 25 ans.

Sa présentation proposait de s'inspirer de la notion de reconnaissance développée par le philosophe Paul Ricœur afin de tisser des ponts avec les femmes autochtones.

Les deux présentations ont permis d'explorer des approches spirituelles originales.

Claudette Bélanger, f.d.l.s.

## Stratégie nationale contre la traite de personnes de la GRC

---



La Stratégie nationale de la GRC visant à combattre la traite de personnes cadre avec le Plan d'action national de lutte contre

la traite de personnes, avec ses objectifs de maintenir la paix, d'assurer le respect de la loi et d'offrir un service de qualité de concert avec les collectivités.

Cette stratégie a 5 priorités :

- Réduire la menace et l'incidence des crimes graves et du crime organisé.
- Répondre efficacement à ce qui menace la sécurité du Canada.
- Réduire la criminalité chez les

jeunes, que ces derniers soient victimes ou contrevenants.

- Contribuer à l'intégrité économique du Canada par la réduction de la criminalité.
- Contribuer à rendre les communautés autochtones plus saines et plus sécuritaires.

Plus d'information sur la campagne sur le site du Centre national de coordination contre la traite de personnes. ●

# OIT: Il faut renforcer les mesures pour juguler le travail forcé

Dans un rapport préparé pour la réunion d'experts sur le travail forcé, qui réunira de représentants gouvernementaux, de travailleurs et d'employeurs, l'Organisation Internationale du Travail (OIT) met en lumière la nécessité d'adopter des mesures plus sévères pour lutter contre le travail forcé.

Il y aurait 21 millions de personnes dans le monde – des hommes, des femmes et des enfants pris au piège d'emplois qu'ils ne peuvent quitter ou de la servitude pour dette, victimes de traite à des fins d'exploitation sexuelle, voire nés en esclavage.

Les auteurs du rapport indiquent que les efforts déployés pour prévenir, identifier et poursuivre les cas de travail forcé sont souvent insuffisants, malgré les

bonnes pratiques adoptées par certains États. De nombreuses victimes du travail forcé travaillent sur des bateaux de pêche et des chantiers de construction, dans l'agriculture commerciale ou dans des usines.

Les travailleuses domestiques sont souvent victimes de pratiques abusives de la part de leur employeur, telles que le non-paiement des salaires, la privation de liberté et les sévices physiques et sexuels. Ces pratiques s'apparentent à du travail forcé.

## Des mesures plus spécifiques

L'OIT reconnaît que la plupart des pays ont adopté une législation qui incrimine le travail forcé ainsi que des mesures de dissuasion et des mécanismes d'appli-

cation de la législation pour agir sur la demande et pour réduire la vulnérabilité des victimes potentielles du travail forcé.

Cependant, de nombreux pays ne disposent pas de mesures spécifiques s'attaquant à la demande de biens et de services résultant d'un travail forcé. L'identification des victimes demeure un énorme défi. Certains pays n'ont pas accordé les ressources suffisantes aux inspections du travail qui jouent un rôle essentiel pour identifier les victimes, ainsi que pour éviter que les situations d'abus ne dégénèrent en pratiques de travail forcé.

Le rapport est disponible en ligne sur le [site de l'OIT](#). ●

## Faits et chiffres tirés des *Estimations mondiales de l'OIT concernant le travail forcé 2012*

- ◆ Près de 21 millions de personnes sont victimes du travail forcé – 11,4 millions de femmes et de filles et 9,5 millions d'hommes et de garçons.
- ◆ Les enfants de moins de 18 ans représentent 26 pour cent (5,5 millions) de toutes les victimes du travail forcé.
- ◆ Près de 19 millions de victimes sont exploitées par des particuliers ou des entreprises et plus de 2 millions par l'État ou par des groupes militaires rebelles.
- ◆ Parmi ceux qui sont exploités par des particuliers ou des entreprises, 4,5 millions sont victimes d'exploitation sexuelle forcée.
- ◆ Les secteurs les plus concernés sont ceux du travail domestique, de l'agriculture, de la construction, le secteur manufacturier et celui du divertissement.
- ◆ Les travailleurs migrants et les peuples autochtones sont particulièrement exposés au travail forcé.

# Journées d'étude sur la traite humaine



## Intervenir face à la traite: vers une action concertée!

Journées d'étude

11 et 12 avril 2013

2330, Sherbrooke Ouest, Montréal

### 11 avril 2013

- ☞ Présentation de recherches sur la traite humaine au Canada
- ☞ Aspects juridique et d'application de la loi dans la poursuite des trafiquants: de l'enquête à la condamnation
- ☞ Mot d'ouverture : Madame Agnès Maltais, Ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale, du Travail et responsable de la Condition féminine
- ☞ Conférence publique : François Crépeau Rapporteur spécial de l'ONU sur les droits des migrants

### 12 avril 2013 (sur invitation)

Conférences et ateliers

Cet événement réunira les intervenants et les intervenantes des secteurs communautaire, de la santé et des services sociaux et judiciaire du Québec et du reste du Canada, afin de discuter de leurs pratiques et identifier les pratiques prometteuses.

Événement organisé par le **Comité d'action contre la traite humaine interne et internationale** en collaboration avec l'École de service social de l'Université McGill et la Chaire Han et Tamar Oppenheimer en droit international public

Formulaire d'inscription disponible en ligne  
[www.cathii.org/intervenir](http://www.cathii.org/intervenir)

## PROCHAIN NUMÉRO

- **ONU Femmes** : compte-rendu de la 57e session sur la violence envers les femmes et les filles.

## Pour nous joindre :

[info@cathii.org](mailto:info@cathii.org)

[www.cathii.org](http://www.cathii.org)

Blog : [nouvellescathii.blogspot.com/](http://nouvellescathii.blogspot.com/)

Facebook : [www.facebook.com/CATHII.info](http://www.facebook.com/CATHII.info)

Twitter : [twitter.com/Cathii\\_info](http://twitter.com/Cathii_info)